

RACHAT DES LIVRES SCOLAIRES – 2025

LYCEE ALBERT SOREL

Chers Parents,

Vous trouverez ci-dessous les dates convenues entre votre établissement et l'ARBS pour le rachat des manuels de vos enfants. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires indiqués pour faciliter le déroulement des opérations et de **vous munir de votre RIB** pour la bonne mise en place du remboursement, **sans celui-ci, nous ne pourrions racheter les ouvrages.**

Une équipe ARBS sera présente dans votre établissement scolaire aux dates et aux horaires suivants :

Vendredi 20 juin de 9h à 12h et de 13h à 17h00	POUR TOUTES LES CLASSES
---	--------------------------------

➔ Une **PERMANENCE** aura lieu le **JEUDI 10 juillet de 9h à 10h30** pour **TOUTES LES CLASSES.**

Consignes à respecter

- Tous les manuels doivent être revendus complets, vidés de tous papiers, annotations au crayon gommées, et réparés si déchirés.
- Les cahiers d'exercices restent votre propriété et ne peuvent pas être revendus.
- Si vous ne pouvez pas vendre les manuels vous-même, faites-vous représenter par une personne de confiance.

➔ **L'établissement ne pourra en aucun cas revendre les manuels à votre place.**

Cécilia DUVARD
Responsable d'Unité Commerciale et
Opérationnelle U4

Siège : 72 Chemin de la Campagnerie CS 55055 – 59705 Marcq en Baroeul Cedex

Amiens : 1 Allée de l'Albatros 80440 Glisy – Nancy : 150 Rue Jeanne d'Arc 54000 Nancy

Caen : 15 Rue Commodore Hallet, La Folie-Couvrechef 14000 Caen

☎ +33(0)3 20 72 10 43 – www.arbs.com / Association Loi 1901 – SIRET 308 199 728 000 38 – APE 9101Z